

Ouvriers, syndicalisme, groupe domestique dans la ville de São Paulo

Robert Cabanes

Le matérialisme historique dévoilant les rapports sociaux concrets de sociétés « traditionnelles », « sans histoire », c'était, au tout début des années 60, Claude Meillassoux, quelqu'un venu d'ailleurs, puisqu'il avait eu d'autres expériences de travail, étrangères à la sphère universitaire, et qu'il n'avait rejoint la recherche que sur le tard.

Ce qu'il découvrait devait être une vraie découverte, puisqu'elle est rapidement apparue comme une évidence : différence n'est pas synonyme d'altérité. Par quel aveuglement, autre que celui d'un ethnocentrisme de l'exotisme colonial, avait-on pu si longtemps ignorer le fait économique dans ces sociétés ? Et si, alors, l'anthropologie économique a pris un essor inattendu qui a permis de comprendre nombre de sociétés rurales, c'est paradoxalement à une démarche inverse, mais au fond identique, qu'il a fallu procéder pour étudier dans les villes les ouvriers des pays en développement.

Car ici, c'est l'a priori ethnocentrique inverse qui s'exerçait. Le regard appartenait à la tradition marxiste occidentale. On recherchait dans tous les faits, par tous les signes, chez ces nouveaux modernes, l'image de leurs frères aînés occidentaux. Ce va-et-vient quelque peu déboussolé entre l'altérité absolue et la ressemblance totale s'effectuait cependant avec l'intime conviction, certes retenue, que le mouvement de l'histoire allait de la première vers la seconde.

Il suffisait pourtant — mais était-ce si facile ? — d'accorder au fait économique toute la place mais rien que la place, qui lui revenait, dans les faits comme dans les représentations. Au fond, et comme pour l'analyse des communautés rurales, de replacer le travail et les rapports de travail dans les logiques sociales plus larges qui peuvent les englober, comme aussi de voir dans quelle mesure la spécificité de l'activité structure — et impose, éventuellement — ses propres rapports sociaux.

L'intérêt de l'étude du milieu industriel au Brésil, et plus particulièrement à Sao Paulo, sa capitale industrielle, est d'abord porté par sa grande réussite d'après la seconde guerre mondiale, exemple (parmi d'autres, en Asie du sud-est en particulier) qui illustre la capacité des nations en développement à passer sans transition d'un stade à un autre du développement. Il est peut-être utile de caractériser ce passage d'un point de vue socio-anthropologique, parce qu'il contient les éléments des évolutions futures. La question que l'on se pose est une question classique de l'anthropologie économique : comment l'acte de produire et les rapports de production qu'il crée s'articulent-ils aux rapports sociaux qui les soutiennent et les englobent, et selon quelles dynamiques s'effectue la reproduction d'ensemble ? Trois sous-questions peuvent être posées pour mener cette discussion : quelle est la spécificité du travail salarié et sa place actuelle dans l'univers des autres formes du travail, et quels sont les rapports sociaux qu'il permet de structurer ? Quelles contradictions révèle l'analyse des syndicalismes, en relation à la structuration du groupe ouvrier et par rapport à la place de l'activité de travail dans cette structuration ? Enfin, quelle est la position du groupe domestique ouvrier dans le schéma de reproduction sociale au niveau national et, en particulier, quelle place y tient le travail salarié parmi les différentes formes de travail qui se réalisent au sein du groupe domestique ? Bien sûr, ces questions sont inter-dépendantes, et leurs relations ne sont pas si faciles à démêler ; au moins peut-on essayer de les exposer.

Position du travail salarié industriel dans la société brésilienne

Né de l'abolition de l'esclavage (1888) et d'une forte immigration européenne au tout début du XXe siècle pour assurer la culture du café, le travail salarié a connu un brusque essor avec le processus d'industrialisation, entre les deux guerres. La constitution relativement rapide de la classe ouvrière dans la région sud-est du Brésil, en dépit de conjonctures économiques qui peuvent connaître des variations étonnantes, nous semble résider dans le caractère progressif et soutenu de l'industrialisation, ainsi que dans la souplesse de l'adaptation du paternalisme traditionnel, pourtant autoritaire et peu redistributif. Le caractère progressif de la transformation, c'est, pour l'essentiel, le passage d'une forme de domination individuelle « ad hominem », dans une sorte de rapport personnel totalement mythifié¹, à une forme de domination collective sur un ensemble de travailleurs. Cette dernière n'exclut pas totalement la première, mais elle marque massivement l'ensemble

¹ Voir à ce propos ce que dit C. Geffray, 1995, sur l'imaginaire de la dette.

du monde industriel. Le fait que la réprimande d'un chef ne soit plus reçue avec la plus grande docilité, voire avec le plus grand respect, mais qu'au contraire elle puisse donner lieu à la solidarité inter-individuelle ou à la constitution d'une défense de type syndical, signifie qu'existe, au moins en puissance, un collectif ouvrier capable d'autonomie, donc de dialogue, avec la direction et la hiérarchie. Sans doute ce trait n'est-il pas si récent, ni spécifique au Sud-Est ; des études récentes sur des cas anciens, situés en outre au Nord-Est du pays, font une distinction difficile à établir, mais combien essentielle, entre la résistance passive et la passivité (Leite Lopes, 1988), suggérant ainsi, avec le recul du temps, que la littérature sociologique ou anthropologique a pu parfois être trop rapide en affirmant, à partir d'études de cas, que la classe ouvrière d'origine paysanne ne faisait que transporter ses manières d'être et de faire dans l'industrie pendant au moins toute la durée de la génération qui effectuait ce changement (Brandão Lopes, 1964¹). C'est donc là un premier point à garder à l'esprit : l'industrialisation autorise et favorise la sortie d'un rapport de domination individuel et rend possible l'organisation de rapports collectifs horizontaux (égalitaires ?) entre ouvriers.

Certains voient facilement le travail salarié, dans ses diverses formes, comme un travail « coïncé », en quelque sorte, entre le travail précaire (appelé aussi « informel ») et le travail indépendant (appelé, au Brésil, « à son compte »). Le premier repousse et le second attire. S'il est difficile de dire lequel des deux recrute le plus à partir du travail salarié (car les trajectoires se croisent), du moins peut-on raisonnablement penser que ce dernier constitue une cheville centrale, un lieu d'identification sociale suffisamment important pour avoir donné lieu à des mouvements politiques et sociaux d'ampleur et de portée nationale, initiant souvent les mouvements des catégories les plus fragiles ou les plus marginalisées sur le marché du travail, et donnant parfois une certaine forme ou une certaine tonalité à d'autres types de revendications, celles des travailleurs ruraux, celles de mouvements sociaux urbains, voire celles des revendications identitaires locales ou ethniques. L'importance de cette forme de structuration collective dans le milieu industriel, son influence sociétale plus large, ne font pas de doute.

Et, s'il n'existe pas véritablement de perspective viagère du travail salarié, puisque les autres formes de travail sont toutes proches, on peut souligner que ce sont les classes d'âge les plus jeunes qui occupent les postes du travail industriel, ce qui pourrait expliquer aussi son plus grand dynamisme. Lorsque cette perspective viagère existe, comme dans les entreprises nationalisées en particulier, on soulignera qu'elle prend le sens d'une « rente »

¹ Voir également Leite Lopes, 1991: 73-96.

au milieu d'un océan d'incertitude, en mettant au second plan le fait de la spécialisation dans un métier, un milieu professionnel. Il faut alors rappeler le fait que la position de « rentier » est toute relative, si l'on observe l'ensemble de la structure sociale brésilienne, et qu'elle n'empêche pas, en tout cas, les initiatives qui, partant de ce milieu, le débordent largement et ont une portée nationale. Rappelons par ailleurs la parenté de ces thèses avec celles de « l'aristocratie ouvrière » en ce qui concerne l'industrie privée. Ces thèses ont été, un moment, à l'ordre du jour de l'idéologie dominante, lorsque les ouvriers qualifiés se sont constitués, dans l'industrie automobile en particulier, en un groupe assez puissant et conscient de sa force pour organiser des grèves et prendre la direction de nombreuses luttes, qui ont précipité la fin du régime militaire. C'étaient, là aussi, des « privilégiés peu conscients de leurs privilèges » qui agissaient. Ces thèses ont été longuement et minutieusement critiquées par J. Humphrey (1982). Faut-il rappeler leur parenté, fonctionnelle du point de vue de l'idéologie dominante, avec celles de la passivité des ouvriers non-qualifiés d'origine rurale ? Ces derniers, disposés à se soumettre, méritent les organisations les plus tayloriennes du travail, et ne peuvent qu'être manipulés par les premiers...

Le seul fait de la suppression, en 1966, de la loi qui garantissait en quelque sorte l'emploi à vie après 10 ans de service dans la même entreprise, paraît signifier qu'il n'est plus nécessaire d'attirer la main d'œuvre en lui faisant miroiter la stabilité, car elle se présente spontanément sur le marché du travail industriel. Du fait que ce dernier est déjà constitué, les nouvelles impulsions à la rotativité signalent que l'on est définitivement sorti d'une ère de rareté de la main d'œuvre et de la nécessaire dépendance personnelle. Parallèlement à la suppression de la prime égale à la totalité des salaires perçus après 10 ans de travail est instauré le Fonds de Garantie pour Temps de Service (FGTS) qui permet, à chaque licenciement, de toucher une prime équivalant à un salaire d'un mois par année de travail. Les ouvriers n'ont pas manqué d'user, en l'explorant systématiquement en période de plein emploi, cette prime à la mobilité, selon leurs stratégies et leurs représentations du marché du travail.

D'une manière générale, plus personne à l'heure actuelle ne soutient les thèses de l'aristocratie ouvrière, comme à l'inverse celles de la permanence de la passivité des ouvriers d'origine rurale (Leite Lopes, 1991:73-95). S'impose à tout le monde le constat d'une certaine unité façonnée par le travail. Il existe une classe ouvrière comme ailleurs, puisque les façons de produire sont à peu près identiques, mais aussi différente puisque son insertion sociale et politique dans la nation est particulière. Avant de traiter de ce point, risquons une interprétation sur ce « comme ailleurs ». Si le travail, selon Dejours (1993: 220), « n'est pas réductible aux

rapports sociaux qui l'encadrent, ni au salariat, ni aux rapports de pouvoir », peut-on dire qu'il est identique en tous lieux, comme une caractéristique anthropologique universelle ? Ou bien prend-il sens par la forme de civilisation ou de culture où il s'insère ? Si ce genre de détermination n'est pas niable, on le verra plus loin, il paraît indispensable de s'interroger sur les fondements théoriques de l'unité du travail. Ils paraissent davantage relever de la psychologie ou de la psychanalyse ; parfois aussi la littérature et la critique littéraire peuvent permettre d'approcher sa substance (Schwarz, 1983) ; et les sociologues également se posent, en dernière instance, la question des énigmes du travail¹. Qu'il suffise de savoir que les attitudes ouvrières au Brésil paraissent parfaitement s'encadrer dans le cadre d'analyse de la psycho-dynamique du travail, à savoir que le travail et sa souffrance, ou plutôt, que la souffrance éprouvée au travail est valorisée comme création ou promesse de création sociale, en même temps que prise de soi, contrôle sur soi. Cette position du travail salarié de l'industrie n'est pas si évidente dans le contexte général du pays, où une grande partie du travail rémunéré (on n'ose pas dire « salarié ») s'effectue dans le cadre de relations de domination paternalistes très fortes. On pourrait cependant y ajouter une variante nationale : le travail, le travail industriel tout au moins, à la différence du travail agricole, nous paraît moins être un processus de conquête sur la nature, que l'expression d'une vitalité qui s'exerce parallèlement à celle de la nature, à son image et sur le même plan symbolique. La rapidité de l'industrialisation, l'improvisation qui y a souvent présidé, l'espèce de jubilation qui a accompagné son expansion continue jusqu'au début des années 1980, nous semblent en être des signes toujours vivants actuellement, bien qu'en voie de disparition sans doute, avec la perpétuation des années de chômage.

C'est à partir de ce processus de base que les collectifs ouvriers s'engagent dans des stratégies de reconnaissance matérielle ou/et symbolique et, en cas de difficulté ou d'échec, dans des stratégies défensives contre la souffrance ; et c'est toujours la recherche de ces « rationalités subjectives » qui doit être l'objet premier de la compréhension des situations de travail. Le contexte du travail salarié industriel, où l'action collective des travailleurs parvient le mieux à s'exprimer, a permis d'observer ces types de processus avec facilité, tant dans la période militaire, où se mettaient en œuvre les stratégies défensives, que dans la fin de cette période et la période civile qui a suivi, où se sont développées les stratégies offensives. Mais ils sont repérables également, quoique moins facilement, dans tout autre sorte de travail moins massivement collectif. Ce qui en outre intervient, avec le développement de

¹ Cf. *Sociologie du travail*, 1994.

l'industrie, c'est une intervention, ou un encadrement, de la société sous forme d'État, de partis politiques, de syndicats imposés, qui se révèle très prégnante.

L'intervention de l'État dans la formation de la classe ouvrière.

La législation du travail et la législation syndicale sont issues, au début des années 30, d'un régime autoritaire et modernisateur qui se succédera à lui-même sous des formes plus dictatoriales en 1937, et qui donnera au pays le caractère définitif de sa législation syndicale, législation qui sera conservée par les régimes politiques qui suivront, même les plus « populistes de gauche », jusque, dans ses principes essentiels, par la Constitution de 1988. Ainsi constituée par l'État au niveau de sa propre image, de sa représentation pour l'extérieur et de son efficacité politique, la classe ouvrière brésilienne a toujours quelque difficulté à sortir de ces figures imposées.

Parmi elles, comptons en particulier l'exclusivité de la représentation syndicale, qui est accordée à un seul syndicat — lequel doit être reconnu par l'État ; et l'impôt syndical retenu à la source du salaire, et qui permet d'entretenir le syndicalisme, mais aussi le Ministère du Travail, chargé d'administrer la Justice du Travail ! En somme, le syndicalisme est « investi » (Leite Lopes, 1991) par l'État, et sous son contrôle, d'une « charge » : la défense des travailleurs. Les quelques aménagements portés par la Constitution de 1989 (suppression de l'intervention de l'État dans l'organisation syndicale « interne », reconnaissance des formes d'organisation centralisées, élargissement du droit de grève) ne changent pas fondamentalement le système de représentation, mais introduisent des modifications potentiellement transformatrices, de par le simple fait que les garanties d'un fonctionnement plus démocratique sont plus fortes.

L'État fait accéder la classe ouvrière à une citoyenneté octroyée et sous tutelle du fait qu'il contrôle ses organisations. En même temps qu'il brise les organisations syndicales à vocation nationale (anarchistes et communistes), il recompose un système de représentation sur la base des métiers industriels au sens large (métallurgie, chimie, boulangerie..) qui sera en permanence tiraillé entre une vocation centripète (la démultiplication à l'infini des métiers dans le style corporatiste initié par l'État) et une vocation centrifuge, puisque le pouvoir a besoin d'un système suffisamment centralisé pour être contrôlable (que ce soit dans le sens d'une mise au pas, pour les gouvernements autoritaires, ou d'une recherche d'appui, dans le cas de gouvernements populistes).

Finalement, ce qui sera décisif dans la naissance d'un autre système de représentation syndical, ce seront les excès du régime militaire, qui se sont traduits par une caporalisation complète du

mouvement syndical. A l'organisation spontanée qui se met en place sur les lieux de travail dès la prise du pouvoir par les militaires en 1964, et qui est fortement réprimée en 1968-69, se substituent peu à peu des organisations clandestines de tendances idéologiques diverses qui, toutes, ont besoin d'une reconnaissance sociale forte sur les lieux mêmes de la production pour pouvoir survivre dans la quasi clandestinité et se développer dans un milieu global hostile. Certes, la plupart seront découvertes et réprimées, mais l'auto-affirmation de la légitimité ouvrière dans ces circonstances difficiles aura permis de remettre en question la hiérarchie unilatérale de l'usine : les collectifs de travail auront aussi leurs propres « laboratoires secrets de production ». Par la suite, avec une certaine libéralisation du régime militaire à la suite des élections de 1974, le travail syndical authentique ou autonome, qui s'opposera aux « représentants » syndicaux nommés par le pouvoir militaire, deviendra possible, sans être clandestin ; mais il sera très exposé aux risques de licenciement, dans la mesure où toute action sur le lieu de travail peut être repérée et dénoncée par les représentants syndicaux officiels.

Car l'action, même modeste, sur les lieux de travail, devient symboliquement « révolutionnaire » puisqu'elle s'oppose au syndicalisme contrôlé par l'État, totalement inactif sur les lieux de travail. Ainsi « l'authenticité » du nouveau syndicalisme se constituera-t-elle sur les lieux de travail et s'affichera-t-elle peu à peu dans les usines, et non plus à leurs portes. Les discours et les piquets de grève devant les grilles des usines, les défilés et les manifestations urbaines de masse font partie de la tradition du syndicalisme corporatiste. Le syndicalisme « authentique » trouvera ses symboles les plus éclatants dans la « prise » (l'occupation) des usines, le contrôle absolu et méticuleux des différents procès de production, les meetings dans l'enceinte des usines, les grèves « bras croisés » devant les machines — revanche, dans l'acte de produire, sur le refus de citoyenneté que suppose l'organisation du travail dans l'entreprise. Ce mouvement a donné lieu à celui des *commissions de fabrique*, initié et réprimé en 1968, puis repris à partir de 1981, dont l'objectif est d'instaurer un dialogue paritaire entre les travailleurs et la direction pour tous les problèmes concernant la gestion du travail dans l'usine. Antenne du syndicat lorsque ce dernier se trouve hégémonique par rapport au syndicat officiel, ou au contraire îlot de résistance, qui peut être légalement reconnu dans une entreprise, même lorsque le syndicat officiel est dominant. Cette brèche dans le monolithisme jusqu'ici en vigueur de la représentation sera ainsi créditée d'une image d'authenticité ou d'autonomie. Ce type d'action met au premier plan les rapports concrets de production, et opère une restructuration des rapports sociaux du milieu industriel ; il remet en cause plusieurs décennies de représentation et d'action syndicales sous la houlette

de l'État, qui allaient facilement de pair avec un certain mépris du travail manuel, assimilé à une sorte d'esclavage déguisé.

Certes, ce syndicalisme-là, qui a fait, en très peu de temps, d'énormes avancées sur l'ensemble du Brésil, n'est pas hégémonique. Il s'affronte toujours au syndicalisme corporatiste et clientéliste traditionnel — qui a de beaux jours devant lui, dans la mesure où les patrons, appuyant l'État ou prenant son relais, ont intérêt à ce qu'il existe et ne se gênent pas pour l'appuyer. Mais en même temps, cet appui devient gênant pour ce syndicalisme, dans la mesure où le patronat ne peut afficher une position d'arbitre comme l'État. Par contre, le développement des cercles de qualité, du travail participatif et autres formes plus consultatives d'organisation du travail sont venues récemment s'interposer et proposent, sous le contrôle total de l'entreprise, la rationalisation, la productivité, l'engagement personnel, moyennant des rétributions individuelles ou collectives peu significatives et, surtout, des pertes en matière d'emploi.

Seul le syndicalisme dit « authentique » — mais le qualificatif d'*autonome* lui convient mieux, c'est ainsi que nous l'appellerons dorénavant — est capable de propositions alternatives à ce niveau-là, puisqu'il a déjà l'expérience du travail concret, voire de la gestion des lieux de production à travers certaines grèves. C'est dire, en définitive, que la réhabilitation contemporaine de l'activité productive, qui s'origine aux deux pôles opposés du milieu industriel, place l'activité de production et les rapports de production sur un nouveau plan de réalité. Le pouvoir politique traditionnel s'emploie donc à combattre l'émergence et le développement de ces formes d'organisation syndicales, au sein de l'entreprise d'abord, comme partout dans le monde entier ; mais aussi à un niveau politique plus ample : l'espèce d'alliance sacrée qui s'est constituée dans la classe politique, lors des élections présidentielles de 1994, contre le Parti des Travailleurs et le syndicalisme autonome en est un bon exemple. Certes, ces derniers ne sont pas exempts de ces traits clientélistes qui marquent profondément la culture politique du pays. Mais ce qui n'existe chez lui qu'à l'état de traces plus ou moins inavouables est érigé, dans l'autre syndicalisme, au statut de principe. L'activité concrète du travail est ainsi totalement subordonnée au système des rapports sociaux qui l'englobent.

Le groupe domestique, forme antique de production, forme moderne de reproduction

Le dernier plan, ou la dernière sphère, dans laquelle s'imbrique le travail salarié est celui du groupe domestique. Pour comprendre la position de la famille et du groupe domestique dans la société globale en général, et plus particulièrement dans les

classes populaires, on ne peut se passer d'une réflexion sur la pauvreté, à la fois parce que la pauvreté est en programme d'éradication perpétuelle de la part de l'État, et que l'échec de l'éradication retombe sur les familles qui sont chargées par ce même État de constituer les cellules fondatrices de la nation. En même temps que l'État naturalise de fait une pauvreté qu'il prétend combattre, il assigne à la famille le rôle de sortie de la pauvreté ; en même temps qu'il se délivre de ses propres devoirs moraux, il prescrit à la famille le rôle de gardienne des valeurs (chanson connue).

Qui sont les familles ? Une enquête réalisée en 1981 à Sao Paulo (Kovarick, 1985) indique que 42,8 % des ménages gagnent moins de la moitié du salaire dit « minimum »¹, 27,3 %, entre la moitié de ce salaire minimum et son montant réel, et que 29,9 % gagnent plus que ce salaire minimum. Ce qui reviendrait à dire que seuls gagnent le salaire minimum les ouvriers qualifiés et une fraction des ménages des ouvriers non-qualifiés où plusieurs personnes travaillent. Or on sait que, jusqu'à 35 ans (âge du chef de famille), 70,4 % des ménages ont un seul salaire ; entre 35 et 49 ans, 37,8 % ; à 50 ans et plus 27,4 % (entre 35 et 49 ans, 45,8 % des femmes travaillent à l'extérieur). Au total, 53 % des groupes domestiques n'ont qu'un salaire à leur disposition. Le groupe domestique apparaît comme une unité de production étroitement liée au cycle de vie de ses membres. Difficultés des installations des groupes domestiques : le salaire unique est la conséquence du cycle productif de la femme. A la force de l'âge (35-45 ans) correspond la présence dans le foyer des enfants en âge de travailler qui n'ont pas encore fondé leur propre groupe domestique. A plus de 50 ans, c'est le phénomène de la cohabitation des groupes domestiques : retard au mariage de certains enfants ou, carrément, sacrifice de l'un d'eux, le dernier ou le plus souvent la dernière, qui cohabitera avec les parents âgés. Mais ce qui se faisait à la dernière génération encore en milieu rural ne se pratique plus guère actuellement en milieu urbain. Si les parents vieillissent seuls, avec des retraites insuffisantes calculées sur la moyenne des vingt dernières années d'activité et avec des récupérations seulement partielles de l'inflation, la menace de la pauvreté réapparaît très nettement. Ces données permettent de voir que le milieu ouvrier est loin d'être sorti de la pauvreté. La plupart des salaires dans l'industrie sont de 2 à 3 salaires minimum (officiels). Mais cette situation est en général bien meilleure que celle de la plupart des ménages vivant de l'économie informelle.

La taille moyenne des groupes domestiques est de 4,3 personnes, dont 3,4 font partie de la population active (comptée ici

¹ Ce salaire minimum, calculé par le DIEESE, correspondait à l'époque de l'enquête à 4,7 salaires minima officiels. Le salaire minimum officiel varie de 300 à 400 FF.

à partir de l'âge de 10 ans), et 1,7 personne par ménage travaille hors du groupe domestique. Cette taille réduite suggère la prégnance du modèle de la famille nucléaire. Le nombre moyen des enfants par couple était de 7 à 8 à la génération antérieure ; il est de 2 à 3 à la génération actuelle. Des enquêtes qualitatives permettent d'observer l'autonomie de la famille nucléaire en matière de décisions économiques et de stratégies professionnelles, que ce soit pour l'homme ou pour la femme. C'est la même situation dans le milieu ouvrier qui est en majorité composé de migrants venant des diverses régions du pays, et principalement du Nord-Est. D'origine rurale essentiellement, ils ont migré parfois seuls, parfois en petit groupe d'amis ou de parents, parfois par fratries entières, soit en une seule fois, soit en plusieurs fois ; ils peuvent faire venir les parents par la suite. Et si, en certains cas, le moment initial du logement collectif est propice aux relations d'entraide intenses, il y a une vraie rupture dès qu'un couple se forme, car il cherche à s'installer dans sa propre maison.

Il y a là un acte symbolique véritable de création et de reproduction de la société, parallèle à l'acte de reproduction biologique, qui engage la responsabilité de leurs deux auteurs, celle de la femme bien sûr, qui s'occupera nécessairement des enfants en bas âge, mais aussi celle de l'homme, au point que ceux qui ne sont pas capables d'assurer la subsistance familiale préfèrent s'éclipser et disparaître dans la nature (Agier, 1989) plutôt que d'affronter la honte de leur impuissance sociale. Le groupe domestique est une véritable instance sociale de décision. Qu'il soit isolé des lignées respectives de l'homme ou de la femme, ou au contraire relié à l'une ou (et) l'autre, il est l'opérateur, et non l'objet, de la constitution de structures familiales à géométrie variable. En contrepartie, il n'y a pas de devoir d'assistance entre groupes domestiques d'une grande famille élargie. La formule d'entraide quasiment unique est celle de la cohabitation de trois générations sous un même toit ou dans une même cour. L'impossibilité de trouver une autre unité sociale de substitution, soit par le haut (famille élargie), soit par le bas (car les risques de marginalisation sont très forts), fonde l'inéluclabilité de la position sociale du groupe domestique. C'est le groupe domestique qui ouvre l'accès à l'existence sociale ; son impossibilité matérielle est durement ressentie. Et il y a tout lieu de penser que les difficultés supplémentaires qui accompagnent les situations de migration contribuent d'autant à le renforcer.

Par ailleurs, la position de la famille en général, dans laquelle le groupe domestique est inclus, est à la fois centrale, en ce qu'elle est désignée par l'idéologie dominante comme le lieu de reproduction morale de la personne et des valeurs fondamentales de la nation, et précaire, parce que sa reproduction physique est très aléatoire, au moins en certains milieux. Cette assignation par

l'idéologie dominante se fait d'ailleurs d'autant plus insistante, voire menaçante, que le groupe domestique apparaît fragile, dans la transition par exemple entre la grande famille rurale et la famille nucléaire urbaine, ou lorsque les risques de la vie urbaine peuvent entraîner des chutes sociales irrécupérables. Le chômage prolongé du chef de famille, le travail de la femme qui peut compromettre une bonne gestion domestique et, surtout, le contrôle des enfants, ou bien un travail trop précoce de ces derniers dans la rue, peuvent les conduire à la délinquance et au crime, ou bien à en être les victimes. Ces risques bien réels sont finalement incorporés par les familles comme leur seconde nature ; on peut rendre compte ainsi de la plupart des processus d'acceptation de l'idéologie dominante par les dominés.

Cette précarité ou cette incertitude¹ est vécue de manière dramatique ou fataliste ; elle fait partie du paysage social familial. Par un effet en retour, la stigmatisation de la criminalité se reporte sur la pauvreté. Ces deux opérations de naturalisation et de criminalisation de la pauvreté opérées par l'idéologie dominante paraissent très souvent intériorisées par les couches populaires. Tous les efforts réels et symboliques peuvent être faits pour s'en distancier.

Dans le milieu ouvrier, cette fragilité paraît moins élevée que dans le milieu sous-prolétarisé, soumis, pour les raisons économiques citées ci-dessus, à une plus forte instabilité matrimoniale. Elle paraît aussi moins forte que dans les milieux de la « classe moyenne », où une problématique de l'égalité des sexes remet plus souvent en question les couples traditionnels. Le groupe domestique, dans le milieu ouvrier, semble bien être un lieu d'élaboration de la stabilité. A la fois parce que les conditions sociales permissives de la migration et les conditions économiques relativement stables l'y autorisent, et parce qu'il se trouve sommé d'hériter de la position idéologique centrale auparavant assignée à la famille élargie par l'idéologie dominante. Il devient ainsi une sorte de lieu de privatisation de la vie sociale : dans le même mouvement, il s'érige en institution compensatrice d'une privation, partielle ou totale, de droits sociaux, et élabore en son sein des modes de construction d'identité de ses personnages. C'est donc une catégorie d'analyse inévitable, que ce soit « en positif » dans la classe ouvrière — comme lieu d'élaboration des stratégies de sortie de la pauvreté et de mobilité sociale —, ou « en négatif » dans les couches plus défavorisées — comme horizon permettant de penser cette élaboration afin d'accéder à un stade minimum d'existence sociale et de citoyenneté.

¹ Vera Telles (1992) emploie le mot de *liminaridade* pour désigner la position des groupes domestiques qui sont perpétuellement au bord de la frontière, celle de la précarité, sans pouvoir la traverser pour atteindre la région de la citoyenneté et de la stabilité.

A l'objection qui se baserait sur une certaine instabilité des couples — instabilité ne paraissant d'ailleurs pas tellement élevée dans ce milieu, on l'a déjà dit — pour contester la centralité de la place du groupe domestique dans la structure sociale, on peut répondre que le processus permanent est celui de la perpétuelle recomposition, à son image, de groupes de type familial. L'hétérogénéité de la composition des groupes domestiques (la moitié seulement de ces groupes sont composés de « vrais » ménages : homme, femme et enfants non mariés de même père et de même mère) est la conséquence d'aménagements imposés par les circonstances ; mais ces arrangements visent justement à maintenir et préserver la même position sociale et les mêmes possibilités de stratégies que celles issues des groupes « normaux ». Une réponse identique peut être faite pour les groupes domestiques « tronqués » où manque soit la femme (6 %), soit l'homme (13,5 %) ; c'est seulement la définition des rôles et des identités qui se remodifient en leur sein (Alvim, 1996).

C'est ainsi que le rapport au syndicalisme et le sentiment d'appartenance aux classes populaires ne peuvent se penser qu'à travers la médiation du groupe domestique. Réciproquement, l'action du syndicalisme contribue à renforcer les politiques publiques sociales et à alléger la famille et le groupe domestique des fonctions qui leur étaient auparavant assignées. Sur un autre plan, le syndicalisme peut avoir une fonction de liaison des groupes domestiques et de développement des solidarités localisées dans les quartiers, comme cela eut lieu lors des mouvements sociaux de la fin des années 1970. Ces fonctions complémentaires de l'action des groupes domestiques et du syndicalisme peuvent trouver une expression mêlée de satisfaction et de défi lorsque des chefs de ménages, hommes ou femmes, affirment que leur situation est « sous contrôle » : défi, parce qu'ont été surmontées les difficultés dues aux carences des politiques sociales de l'État ; et satisfaction, parce que s'est manifestée une maîtrise personnelle. Le groupe domestique se retrouve donc assigné à la fonction d'opérateur de l'articulation entre le domaine public et le domaine privé. C'est pour le renforcer que le syndicalisme tente de renverser la balance, et de réduire ses attributions privées pour accroître les responsabilités publiques de l'État, à l'inverse de ce que préconise l'idéologie dominante. Ainsi, les luttes ouvrières débordent-elles largement les seuls intérêts corporatifs du travail : elles touchent à la structure sociale dans son ensemble, au rapport entre l'État et la société civile. Phénomène commun à toutes les nations, mais qui peut prendre une tonalité ou des dimensions très différentes en chacune d'elles.

Au Brésil, plus particulièrement, la classe ouvrière se retrouve de fait, sans le vouloir et sans le chercher, potentiellement porteuse des revendications de protection sociale de l'ensemble de la popu-

lation, plus particulièrement celle qui n'est pas protégée parce qu'elle n'est pas déclarée. Toute la stratégie de l'État est de maintenir la coupure entre ces deux catégories de population et de travail, et de maintenir les uns pratiquement « hors société », en les laissant prisonniers d'une exploitation paternaliste entretenue et renouvelée par cet « imaginaire de la dette » (Geffray, 1995). A cette population hors-société est niée l'existence en tant que groupe domestique stable et reproductible : il n'est de père que le patron. C'est pour cela que la « revendication » du groupe domestique a une dimension sociétale ; et ici, toutes les cultures ouvrières, y compris les plus clientélistes au niveau politique comme les plus paternalistes au niveau industriel, paraissent avoir largement évacué cet imaginaire de la dette. Certes, l'entreprise peut rester « l'entreprise-mère », mais chacune l'est autant que l'autre et le passage de l'une à l'autre est totalement naturel ; aucun rapport de dépendance viagère ne s'inscrit dans le mot.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGIER, M., 1989 — Le sexe de la pauvreté, *Cahiers du Brésil contemporain*, EHESS, n°8, déc.: 81-112
- ALVIM, R., 1996 — Les débats sur l'enfance pauvre au Brésil: entre la marginalisation et le travail précoce, in SCHLEMMER, B., ed., *L'enfant exploité, oppression, mise au travail et prolétarianisation*, Karthala-Orstom, 522 p.: 163-180.
- BRANDAO LOPES, J.R., 1964 — *Sociedade industrial no Brasil*, Difusao Européia do Livro, Universidade de Sao Paulo.
- DEJOURS, C., 1993 — *Travail, usure mentale. De la psychopathologie à la psychodynamique du travail*, Bayard Editions.
- GERRFRAY, C., 1995 — *Chroniques de la servitude en amazonie brésilienne*, Karthala.
- HUMPHREY, J., 1982 — *Fazendo o milagre, Controle capitalista e luta operaria na industria automobilistica brasileira*, Ed. Vozes-Cebrap, Sao Paulo.
- KOVARICK, L., MONTALI, L., TELLES, V., 1985 — *Modos e condições de vida: uma análise das desigualdades sociais na Região Metropolitana de Sao Paulo*, CEDEC.
- LEITE LOPES, J.S., 1988 — *A aceleração dos conflitos de classe na "Cidade das chaminés"*, Ed Marco Zero.
- LEITE LOPES, J.S., 1991 — Lectures savantes d'un syndicalisme paradoxal, *Geneses*, 3.
- SCHWARZ, R., ed., 1983 — *Os pobres na literatura brasileira*, Ed Brasiliense.
- *Sociologie du travail*, 1994 — vol XXXVI, Hors série « Les énigmes du travail ».
- TELLES, V., 1992 — « A cidadania inexistente: Incivilidade e pobreza ? », thèse de Doctorat, Université de São Paulo, 335 p.